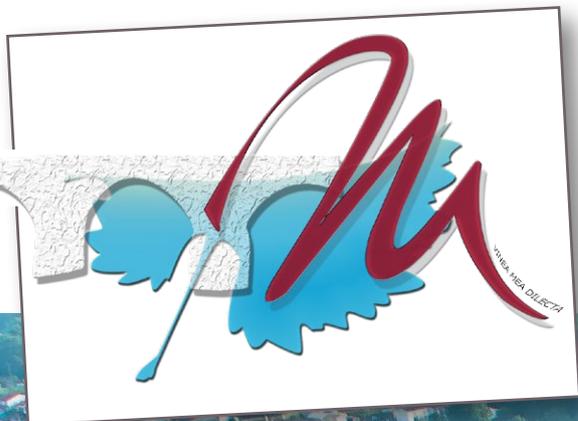


Mouzillon



03

Réflexion sur les équipements scolaires et sportifs...



Chaque mois les mouzillonnais s'expriment...

BRÈVE DU PATRIMOINE

59 glas ont été sonnés DE 2014 À 2019

“ Du 3 août 1914 au 11 novembre 1918, 227 soldats mouzillonnais sont partis à la guerre.

Cinquante sept sont morts pendant cette période tragique.

Deux autres sont décédés après l'armistice suite à de graves blessures :

- Henri Bourdin mort le 19 novembre 1918

- Gabriel Ripoché mort le 23 février 1919. ”

La commission patrimoine en accord avec la mairie et la paroisse ont décidé en 2014 de commémorer la mort de chaque soldat en lançant la sonnerie d'un glas à l'occasion du centenaire de sa disparition.

Le nom de chaque soldat et le jour ont été notés dans les p'tits mensuels afin de prévenir la population.

La dernière sonnerie retentira le 23 février en mémoire de Gabriel RIPOCHE, les cloches seront mises à sonner pendant 10 minutes et se tairont mais n'oublions pas ces 59 gars de Mouzillon partis « la fleur au fusil » pour défendre leur beau pays et ne sont pas revenus dans leur famille.



►► Sur cette toile du peintre nantais Pierre ROY sont inscrits les noms des soldats morts pendant la guerre 14/18. Cette œuvre est visible dans l'église de Mouzillon.

MAIRIE DE MOUZILLON

1, rue Clément Guilbaud

02 40 33 93 26

accueil@mairie-mouzillon.fr

www.mairie-mouzillon.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 14h à 17h

Mardi : 9h à 12h30

Mercredi : 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Jeudi : 14h à 17h

Vendredi : 14h à 17h

Samedi : 9h à 12h

ENFANCE ET JEUNESSE

Fabrice Grelaud

02 40 33 94 42

enfancejeunesse@mairie-mouzillon.fr

SERVICES MÉDICAUX

PHARMACIE

M. Mougin

02 40 36 20 51

Service de garde 32 37

Complexe des Deux rivières

1 Place de la Vendée

MÉDECIN

Docteur Beaupérin

02 40 33 97 49

ORTHOPHONISTES

Mmes Tesnier et Baroin

07 52 04 09 93

INFIRMIÈRES

Mme Poupelin

02 40 36 41 77 ou 06 21 77 08 38

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

MM. Remaud et Therinca

Mmes Bossard et Charnet

02 28 06 43 44

OSTÉOPATHE

M. Remaud

02 28 06 43 44

PÉDICURE-PODOLOGUE

Mme Bardon

07 50 65 21 81

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

Mme Jaud

06 71 75 88 99

— VOUS AVEZ JUSQU'AU **10 FÉVRIER 2019** POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOS DOCUMENTS À PARAÎTRE DANS LE BULLETIN DE MARS 2019.

Nous vous ré-informons que passé ce délai, nous ne pourrions plus prendre aucun contenu : ceci afin de mettre en forme toutes vos informations dans les meilleures conditions

Nous vous remercions pour votre compréhension.



Laurent OLLIVIER

*Adjoint aux bâtiments
et développement économique*

04

MOUZILLON VOUS INFORME

04

VIVRE À MOUZILLON

06

ZOOM SUR...

8

MOUZILLON ET LE VIGNOBLE

10

MOUZILLON DANS
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

12

AGENDA DES MANIFESTATIONS



**Ramassage de vos poubelles
et sacs de tri,
le jour de collecte change
p. 11**



Une nouvelle année, que j'espère pleine d'optimisme, s'ouvre devant nous. Prenons du recul afin de nous projeter à long terme en pensant à ce que nous laisserons en héritage à nos enfants. A l'échelle du pays, du territoire, de la commune travaillons dans l'intérêt général. Le repli sur soi ne sera, à terme, que synonyme de recul, la peur de l'échec enterre la réussite...

Notre territoire se développe. Le grand Ouest et particulièrement le Sud Loire connaissent une forte croissance démographique. Il en découle une importante demande en acquisition de terrain. Restons vigilant afin que les primos-accédants puissent habiter Mouzillon. Sous la direction de Jean Marc ET Patrick, nous travaillons sur notre nouveau PLU et dessinons les nouveaux contours de notre commune. De nouvelles possibilités d'implantation seront offertes. Il nous faudra anticiper un accroissement de la population chez les enfants ; synonyme de vie et de dynamisme. Une réflexion sur les équipements communaux, plus particulièrement axée sur l'accueil périscolaire, va être engagée et par effet domino sur les équipements sportifs.

L'ensemble des acteurs scolaires, périscolaires et sportifs seront sollicités afin que l'étude de faisabilité soit la plus juste possible et corresponde aux besoins de chacun. Le prochain mandat pourra s'appuyer sur cette concertation. En terme de finances, un tel projet ne pourra se faire avant 2021.

“ A l'heure où le pouvoir d'achat est une préoccupation que nous ne pouvons ignorer, nous devons faire en sorte de maintenir un niveau de fiscalité raisonnable. ”

La maîtrise des dépenses énergétiques sera toujours d'actualité, au lendemain de la COP24 nous devons tous agir pour la planète en pensant une nouvelle fois à l'héritage que nous laisserons à nos enfants.

Lors des vœux, nous vous avons présenté notre marque de territoire, « l'entraînante ». Celle-ci reflète bien le dynamisme économique de notre intercommunalité. Espérons qu'un futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal soit mis en place afin de créer un pôle industriel à l'échelle de notre territoire. Sur ce point nos voisins avancent, prenons le train de la réussite avant qu'il ne soit trop tard.

Souhaitons la bienvenue à M. Guillet, reprenneur du fonds de commerce « Le trèfle d'or ». Ce pôle multi-service est à redécouvrir. Complémentaire aux commerces existants, il participe à l'attrait de notre commune.

Je ne peux refermer cet édit sans évoquer l'implication des associations dans la vie de Mouzillon, un merci particulier au Comité des fêtes garant de la logistique et de l'organisation de belles soirées.

**RECENSEMENT CITOYEN
OBLIGATOIRE**

Les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser dès l'âge de seize ans et avant la fin du 3^{ème} mois suivant.

Ils se présentent à la Mairie de domicile, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents ou font la demande sur le site service-public.fr.

A cette occasion, la Mairie leur remet une attestation de recensement.

ATTENTION : Ce document n'a pas de validité pour les démarches administratives, il permet exclusivement de justifier du recensement effectué.

En vous inscrivant sur le site www.majdc.fr, vous pourrez compléter votre dossier administratif, demander un report ou une exemption, changer la date de votre JDC, récupérer une attestation de position, etc. Pour plus d'informations consulter notre site Internet à la rubrique démarche administrative.

UN RECENSEMENT TARDIF : c'est une convocation tardive à la JDC, c'est l'impossibilité de s'inscrire à un examen, c'est une non inscription automatique sur les listes électorales.



État-civil

**DÉCEMBRE 2018
JANVIER 2019**

NAISSANCES

- Manoé DURAND
né le 31 décembre 4 ter Impasse des Coteaux
- Emma VINET
née le 3 janvier 20 la Barillère
- Anouck HARTVICK TAMISIER
née le 12 janvier ... 8 rue Clément Guilbaud
- Loan ALLARD
né le 18 janvier 24 rue de l'Evêché

DÉCÈS

- LEVOYER Germaine
le 8 janvier 19 la Grange

Publication en accord avec les familles.

Inscription École publique LA SANGUÈZE

- Quand dois-je inscrire mon enfant ?

Dès maintenant et jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours.

- Comment puis-je inscrire mon enfant ?

Les inscriptions se font en mairie. Les portes-ouvertes de l'école auront lieu le samedi 23 mars de 9h à 12h. Le bulletin d'inscription aux portes ouvertes est à remplir et à déposer dans la boîte aux lettres de l'école.



- Quel âge doit avoir mon enfant ?

Pour les inscriptions en maternelle, votre enfant doit être âgé de **3 ans et plus au 31 décembre** de l'année en cours (né en 2016). Il est possible d'inscrire votre enfant né en 2017 pour une rentrée en pré petite section à partir de janvier 2020.

- Pièces à fournir :

- Les originaux des pièces suivantes sont à fournir pour toute inscription :
- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de moins de 6 mois
 - Carnet de santé avec les vaccinations à jour ou certificat médical retraçant les dates de vaccinations
 - Justificatif de domicile de moins de 3 mois.

**PROGRAMME DE LA MATINÉE DU SAMEDI 23 MARS
POUR LES ENFANTS NÉS EN 2016 ET 2017**

<ul style="list-style-type: none"> • 9h00 Créneau 1 • 10h30 Créneau 2 	<p>Accueil dans la classe. Présentation de la classe de Petite Section, de l'enseignante, de l'ATSEM.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • 9h10-10h00 Créneau 1 • 10h40-11h30 Créneau 2 	<p>Les enfants participent à un temps de classe avec l'enseignante et l'ATSEM. Pendant ce temps, les parents peuvent visiter l'école, l'accueil périscolaire, le restaurant scolaire, le centre de loisirs, rencontrer les associations de parents. Finalisation des inscriptions pour ceux qui le souhaitent.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • 10h00-10h20 Créneau 1 • 11h30-11h50 Créneau 2 	<p>Fin du temps d'accueil en classe. Echanges parents/enseignante/ATSEM. Finalisation des inscriptions.</p>

INSCRIPTION À LA MATINÉE DÉCOUVERTE

Je soussigné(e) M/Mme Téléphone : ___/___/___/___

souhaitons que notre enfant né le

participe à la matinée découverte du samedi 23 mars :

- **pour les enfants nés en 2016 ou 2017** : sur le créneau 1 (de 9h à 10h20)
 créneau 2 (de 10h30 à 11h50)

(merci de prévoir un petit sac avec un rechange au cas où...)

- **pour les enfants nés entre 2009 et 2015** : heure de passage à l'école :
classe suivie actuellement par mon enfant :

Merci de déposer ce coupon dans la boîte aux lettres de l'école. Signature :

Enfance-Jeunesse

CONFÉRENCE

Le jeudi 28 février
à 20h30 à la salle
Raphaël Hardy,
Nadège Larcher de
« l'Atelier des parents »
revient pour une
conférence interactive
et pleine d'humour !



Cette année le thème c'est : « Savoir dire oui, oser dire non et ne pas le regretter ». La mairie de Mouzillon en partenariat avec la caf de Loire Atlantique (Reaap), vous y attendent nombreux !

Aucun enfant ne se réveille le matin en souhaitant gâcher la journée de ses parents ; aucun parent ne se lève le matin en espérant se fâcher ou crier. Un grand nombre de conflits pourrait être évité avec une meilleure communication.

Conférence ouverte à tous, parents, grands-parents, éducateurs, professionnels de l'enfance...

Entrée libre et gratuite.

Action pizzas Mars

PROJETS ARGENTINE - DISNEYLAND - NEIGE

Les jeunes participant aux différents projets lancés par l'association Amicitia Mansionem proposent une action d'autofinancement « Pizzas ».

Cette action se déroulera sur 2 dates : le vendredi 8 mars et le vendredi 15 mars.

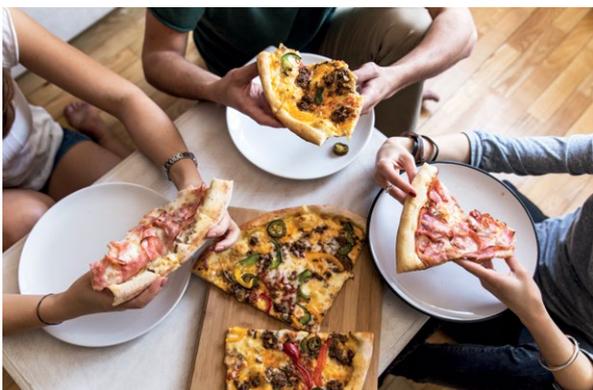
Ces ventes ont pour but de financer leurs projets.

Les jeunes pratiqueront du porte à porte dans les villages et dans le bourg de Mouzillon du 6 février au 6 mars. Le règlement s'effectuera à la commande.

Les pizzas proposées par Emilio Pizza de Vallet sont au prix de 11 € pièce. Vous avez 4 choix (fond tomate ou crème, jambon-fromage ou 3 fromages).

Une bonne occasion pour inviter des amis. Donc n'hésitez pas !

Merci de leur réserver votre meilleur accueil !



Bibliothèque

EN FÉVRIER À MOUZILLON !

LECTURES ET JEUX

Rendez-vous à la bibliothèque pour partager un temps de lectures et de jeux.

En partenariat avec le service jeunesse.

Mardi 19 février, de 14h30 à 16h, bibliothèque de Mouzillon
Pour les 6/11 ans - Entrée libre.



EN FÉVRIER, VOS RENDEZ-VOUS SUR LE RÉSEAU.

POINT DE FUITE, avec Najoua Darwiche

Dans ce spectacle, Najoua, conteuse Franco-libanaise déroule les fils de sa propre histoire, imprégnée de contes merveilleux et de parfums d'Orient.

Vendredi 1^{er} février à 19h - Médiathèque de Vallet
Tout public à partir de 7 ans.

➤ Réseau des bibliothèques 02 40 33 91 84

bibliotheques@cc-sevreloire.fr - www.bibliotheques.cc-sevreloire.fr

Bienvenue à

M. GUILLET

Le 14 janvier, « le Trèfle d'or » a changé de propriétaire, le fonds de commerce a été racheté par M. GUILLET, merci à M. BENAITEAU d'avoir facilité la transition. M. GUILLET, 37 ans, a tenu un commerce équivalent sur Touvois.

Le bar a disparu au profit de l'offre multi-services. Ce commerce est à redécouvrir, vous y trouverez :

- un pôle presse plus étendu,
- un espace loto, loterie
- PMU,
- un coin tabac
- un point relais colis « Mondial relais »
- un point retrait argent Crédit Agricole et Crédit Mutuel
- une épicerie de dépannage, à prix raisonnable...

M. GUILLET et sa mère vous accueilleront avec le sourire, vous pourrez prendre le temps de discuter autour d'un café. Ouvert 6 jours sur 7 de 7h à 19h, ils vous attendent avec impatience.



Le compteur Linky BIENTÔT DANS VOTRE COMMUNE

ENEDIS
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU

Pose dans la
commune de
Mouzillon
à partir de
janvier 2019



Le compteur Linky Bientôt dans votre commune

C'est quoi le compteur Linky ?

Le compteur Linky est un compteur d'électricité comme le précédent mais celui-ci peut recevoir des ordres et envoyer des données, sans l'intervention physique d'un technicien.
35 millions de compteurs sont en cours de remplacement partout en France.

- **Le nouveau compteur prend la place de l'ancien**



Sa taille est identique à celle du compteur actuel.
Ni le nouveau compteur, ni sa pose ne vous seront facturés.

Un compteur communicant ça sert à quoi ?

- **Grâce à ce compteur, bénéficiez de nouveaux services !**

SANS RENDEZ-VOUS

Les interventions techniques courantes se font à distance, sans vous déranger, et dans des délais plus rapides. En plus, leurs prix baissent.

DÉPANNAGE ENCORE PLUS RAPIDE

En cas d'incident ou de panne, le diagnostic est facilité, et Enedis vous dépanne plus vite.

SUIVRE ET AGIR SUR SA CONSOMMATION

Une meilleure connaissance de votre consommation d'électricité grâce au suivi quotidien sur Internet.

ESPACE PERSONNEL

Un suivi de vos consommations d'électricité : jour par jour, par historique et comparaisons.

RELÈVE DE LA CONSOMMATION

Plus d'erreurs possibles. Elle est récupérée automatiquement une fois par jour.

Comment se déroule la pose du compteur Linky ?

Si votre compteur actuel est À L'INTÉRIEUR DE VOTRE LOGEMENT



J – 30 à 45, vous recevez un courrier d'information de Enedis.



Une entreprise « Partenaire Enedis pour Linky » est mandatée pour la pose du compteur.



L'entreprise mandatée prend rendez-vous pour la pose du nouveau compteur.



Le jour du rendez-vous, un technicien remplace votre compteur actuel par un compteur Linky, en 30 minutes environ et à la même place. Pendant l'intervention, le courant est coupé.



Le technicien met en service le compteur. Il vous remet sa notice. Pensez à régler vos horloges électriques à l'issue de l'intervention.

Si votre compteur actuel est À L'EXTÉRIEUR DE VOTRE LOGEMENT



J – 30 à 45, vous recevez un courrier d'information de Enedis.



Une entreprise « Partenaire Enedis pour Linky » est mandatée pour la pose du compteur.



L'entreprise mandatée vous informe de la période prévue pour la pose du compteur. Votre présence n'est pas indispensable.



Le jour du rendez-vous, un technicien remplace votre compteur actuel par un compteur Linky, en 30 minutes environ et à la même place. Pendant l'intervention, le courant est coupé.



Le technicien met en service le compteur. Il vous remet sa notice ou la dépose dans votre boîte aux lettres. Pensez à régler vos horloges électriques à l'issue de l'intervention.

Aucun démarchage et aucune offre de service ne seront proposés lors de cette installation par Enedis. Des individus malveillants peuvent se présenter au nom d'Enedis pour vous démarcher à votre domicile, par téléphone, par mail ou par SMS. En cas de doute, contactez le service client de votre région sur www.enedis.fr/aide_contact

Pour toute question sur le compteur Linky

www.enedis.fr/Linky

0 800 054 659

Service & appel gratuits

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques indépendamment du fournisseur d'électricité que vous avez choisi.

Retrouvez-nous sur Internet



enedis.fr



[enedis.officiel](https://www.facebook.com/enedis.officiel)



[@enedis](https://twitter.com/@enedis)



[enedis.officiel](https://www.youtube.com/enedis.officiel)

Conférence autour du camélia

UNIVERSITÉ SUR LIE

Nous avons le plaisir de recevoir le jeudi 7 février à l'Espace Jacques Demy à Divatte sur Loire une conférence autour du camélia, orchestrée par Joël Lemaître, pépiniériste à Carquefou.

Cette conférence vous est proposée par le Musée du Vignoble Nantais dans le cadre de la programmation de l'Université sur Lie.

«Le camélia, connu en Chine depuis le IV^e siècle, est introduit progressivement en Europe dès le milieu du XVI^e siècle, d'abord au Portugal et en Espagne, et par la suite, en Angleterre, en Italie ou encore en France en 1783. Il faut attendre 1806 pour voir les premiers camélias arriver à Nantes, grâce à Ferdinand Favre, maire de la ville de 1832 à 1851, qui importe des graines d'Angleterre afin de l'acclimater en extérieur. C'est l'histoire du camélia dans la région que Joël Lemaître, qui cultive une collection de plus de 800 variétés, vient vous raconter lors de cette conférence. Il vous présente également les aspects botaniques du camélia : ses périodes de floraison, ses formes et couleurs, ses espèces, le cycle de végétation...

Il vient également partager avec vous ses conseils et astuces issus de son expérience de producteur».

➤ **Conférence de l'Université sur Lie gratuite**
Réservation conseillée en raison du nombre limité de places : 02 40 80 90 13
ou par mail pah@vignoble-nantais.fr



Comment financer mon projet de rénovation thermique ?

LE LUNDI 25 FÉVRIER À DIVATTE SUR LOIRE

En France, le premier consommateur d'énergie est l'habitat.

Moins consommer d'énergie nécessite parfois des investissements qui peuvent être conséquents. Pour les financer, il existe des dispositifs d'aides financières accessibles à tou(te)s.

Vous avez un projet de rénovation ? Un conseiller Info Energie vous explique les solutions existantes et les aides financières pour tous.

Le lundi 25 février à 18h30 à Divatte sur Loire.

Cette réunion est animée par l'Espace Info Energie de Nantes en partenariat avec le Pays du Vignoble Nantais.

Durée : 1h30.

➤ **Renseignements et inscriptions - Espace Info Énergie de Nantes**
02 40 08 03 30 - nantes.44@iepd.fr



Portes ouvertes

MFR DE CLISSON

La MFR de Clisson, Centre de Formation par alternance et par apprentissage ouvre ses portes les vendredis 1^{er} février et 29 mars de 17h à 20h et les samedis 2 février et 30 mars de 9h à 13h.

➤ **Pour toute information**
Centre de Formation d'Apprentis
(C.F.A.) des Maisons Familiales
Route de la Blairie - Clisson
02 40 06 91 51
mfr.clisson@mfr.asso.fr
www.mfr-clisson.fr



Ne laissons pas la grippe nous gâcher l'hiver

PROTÉGEONS-NOUS, PROTÉGEONS LES PERSONNES FRAGILES, VACCINONS-NOUS

Chaque année, plus de 3 millions d'entre nous sont touchés par la grippe. Le virus se transmet très facilement en toussant, en éternuant, en parlant ou au contact de mains ou d'objets contaminés par une personne malade. La grippe, ce n'est pas seulement avoir une forte fièvre : si vous êtes âgé de 65 ans et plus ou atteint d'une maladie chronique, elle peut entraîner des complications graves, pouvant nécessiter une hospitalisation, voire entraîner le décès.

“ Le vaccin contre la grippe est pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie pour les populations à risques, y compris les femmes enceintes. En Loire-Atlantique, 51,8 % des personnes concernées se sont fait vacciner au cours de l'hiver 2017-2018. ”



➤ Pour mieux comprendre la grippe : <https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/grippe/comprendre-grippe>

La vaccination est le premier geste pour vous protéger de la grippe.

- Le vaccin est une des méthodes les plus efficaces de protection contre la grippe.
- Il réduit les risques de complications graves et d'hospitalisation.
- Il limite le risque de transmission et protège ainsi votre entourage.
- Ses effets indésirables sont courants mais sans gravité.
- Il ne peut pas donner la grippe ; les virus contenus dans le vaccin ne sont pas vivants.

L'Entourage

VI.S.A

La maladie alcoolique :

La personne malade de l'alcool est asociale car isolée dans son mal-être, **son entourage** est affecté au quotidien, dans sa vie affective, relationnelle, matérielle.

Le malade alcoolique assailli par le désir de boire a perdu la capacité de résister à la boisson, il ou elle doit augmenter les doses pour obtenir un même effet. La dépendance, est une relation contraignante plus ou moins acceptée. L'alcool est devenu un auxiliaire de vie indispensable.

Sans jugement et dans le respect, venir en parler dans un groupe de paroles entourage pour :

- ne plus rester seul, d'autres vivent la même chose.
- déposer sa souffrance, ne plus avoir honte de son proche.
- rechercher un conseil, envisager une aide psychologique, une cure de sevrage.
- se soutenir et ouvrir le dialogue à la maison, mieux comprendre cette maladie.
- enfin trouver des solutions, envisager une nouvelle vie, pour la famille ou les amis, les collègues et surtout pour la personne sous l'emprise de l'alcool.

Le 1^{er} vendredi de chaque mois à 20h au centre Emile Gabory, salle n° 9 à Vallet.

Le groupe de parole :

Les personnes malades avec l'alcool ou abstinentes qui souhaiteraient participer à ce groupe pour aider les autres par leur vécu peuvent nous rejoindre.

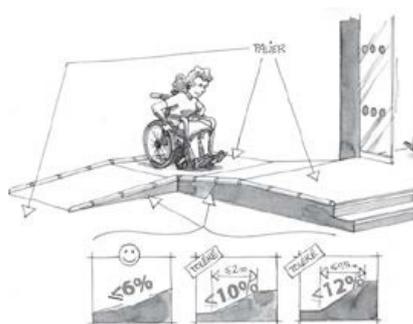
Les réunions sont ouvertes à tous.

Nous vous souhaitons une bonne année, qu'elle exauce les résolutions que vous souhaitez gagner pour une vie meilleure.

DATE DES RÉUNIONS MENSUELLES

- La Chapelle-Heulin, salle Santo Amaro, le 21 février.
- La Boissière du Doré, espace Buxeria, le 21 mars et le 19 septembre.
- La Regrippière, salle du prieuré, le 18 avril et le 17 octobre.
- Vallet, salle Emile Gabory, le 16 mai et le 21 novembre.
- Mouzillon, salle du Caveau, le 20 juin et le 19 décembre.
- Le Pallet, Centre Héloïse, le 18 juillet.

Mise en accessibilité DES COMMERCES DE PROXIMITÉ & LOCAUX DES PROFESSIONS LIBÉRALES



UN FORMULAIRE « CERFA »
SIMPLIFIÉ N°15797*01
DISPONIBLE SUR
WWW.CC-SEVRELOIRE.FR

Depuis le 27 septembre 2015,
les propriétaires ou exploitants
responsables d'un établissement
recevant du public (ERP)
doivent réaliser des travaux de
mise en conformité.

Au préalable, il est nécessaire de déposer un document de planification des travaux de mise en accessibilité aux handicapés (Ad'Ap) s'engageant, sauf dérogation, à réaliser des travaux dans un délai déterminé.

3 ans après cette échéance certains professionnels n'ont pas répondu à cette obligation et sont passibles de sanctions.

Pour éviter les sanctions et afin de faciliter la démarche, un nouveau formulaire officiel, cerfa n° 15797*01 est disponible sur le site de la Communauté de communes Sèvre & Loire afin de déposer une demande d'autorisation de travaux ou d'aménagements, (arrêté ministériel du 23 juillet 2018, complétant l'arrêté du 15 décembre 2014). Il s'adresse exclusivement aux propriétaires et exploitants d'un ERP de 5^{ème} catégorie, commerces (type M), restaurants, débit de boissons (type N, d'une surface de vente inférieure à 50 m²) et locaux d'exercice de professions libérales. Ce formulaire simplifié, contient un guide pratique illustré avec 7 points clés. Il doit être déposé en mairie.

BON À SAVOIR

A la demande des associations de personnes en situation de handicap il est probable que des contrôles sur le terrain soient réalisés par le Ministère de la transition écologique et solidaire. Nous vous recommandons de prendre vos dispositions pour vous mettre en conformité avec la loi avant ces contrôles.

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez contacter le service aménagement de l'espace à accessibilite@cc-sevreloire.fr ou au 02 51 80 65 30.

POUR EN SAVOIR PLUS

- consulter le site www.accessibilite-batiment.fr
- télécharger le CERFA sur : www.cc-sevreloire.fr

Agenda DU RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

- **Vendredi 1^{er} février à 19h**
Point de fuite avec N. Darwiche à Vallet
- **Vendredi 8 février à 20h30**
Soirée jeux Ludo'sphère à Vallet
- **Mercredi 13 février à 10h30 et à 11h**
Heure du conte à Vallet
- **Vendredi 15 février à 20h30**
À vos aiguilles !!! La Regrippière
- **Mercredi 20 février à 15h30**
Heure du conte à la Chapelle-Heulin
- **Mercredi 27 février à 15h**
DVD Mômes à La Boissière-du-Doré

ZOOM SUR

« LES ATELIERS CONNECTÉS »

Les démarches administratives en ligne se multiplient. C'est pourquoi le Département de Loire-Atlantique souhaite accompagner les publics dans cette transition numérique. Accompagnement individuel et ateliers numériques gratuits seront proposés sur le réseau des bibliothèques, partenaire du projet.

Inscription sur le site des bibliothèques.



Télécharger le programme d'animations du Réseau des Bibliothèques sur bibliotheques.cc-sevreloire.fr

➤ Renseignements : Réseau des bibliothèques
02 40 33 91 84
bibliotheques@cc-sevreloire.fr
www.bibliotheques.cc-sevreloire.fr

Ramassage de vos poubelles

ET SACS DE TRI



EN 2019, ATTENTION LE JOUR DE COLLECTE DE VOS BACS À ORDURES MÉNAGÈRES ET DE VOS SACS JAUNES DE TRI CHANGE

En décembre 2018, vous avez reçu un courrier avec un calendrier de collecte, vous indiquant « quand sortir votre poubelle ? » et « quoi mettre dans votre sac de tri ? ». Les consignes sur ces deux sujets ayant changé au 1^{er} janvier 2019, pensez y ! Ainsi, Cela évitera de retrouver dans les rues des bacs et des sacs en dehors de ces jours de collecte.

En effet, la Communauté de communes Sèvre & Loire a mis en place un nouveau circuit de ramassage des déchets afin d'harmoniser les pratiques sur l'ensemble du territoire et d'optimiser les coûts de collecte.

Auparavant, si vous sortiez, par exemple, votre poubelle le jeudi ou vendredi à Mouzillon, aujourd'hui le camion poubelle collectera vos déchets le mardi semaine impaire.

Pour vérifier quel est votre nouveau jour de collecte consulter le site geolocalisation.cc-sevreloire.fr

Cet outil vous précisera, selon votre adresse postale, quand sortir votre poubelle et vos sacs jaunes de tri.

Ces informations sont très importantes !

Pour le confort de tous et pour éviter les insalubrités publiques dans nos rues, il est nécessaire de respecter ces nouvelles consignes. En effet, depuis le 1^{er} janvier un certain nombre de poubelles séjournent dans nos rues durant plusieurs jours et sont sorties selon l'ancien jour de passage du camion de collecte. Nos rues se retrouvent encombrées par les bacs et sacs empêchant le passage des piétons, poussette ou fauteuil roulant.

Aussi, il est indispensable de

- **sortir les bacs à ordures ménagères et/ou les sacs de tri, la veille au soir.** Les collectes démarrent très tôt le matin.

- ne pas attacher ses sacs de tri aux poignées du bac poubelle.
- déposer les sacs de tri au sol.

Retrouvez toutes les informations et les nouvelles consignes de tri sur www.cc-sevreloire.fr.

Le service déchets de la communauté de communes se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

➤ **Renseignements :**
Gestion des déchets
02 51 71 75 71
gestion-dechets@cc-sevreloire.fr

—

Un point d'accès au droit (PAD)

GRATUIT POUR TOUS, OUVRE À VALLET LE 1^{ER} FÉVRIER



Séparation, problème de voisinage, litige avec votre employeur, questions juridiques, crédit à la consommation, droit des femmes... à partir du 1^{er} février 2019 des experts spécialisés en droit répondent à vos interrogations gratuitement.

“ La Communauté de communes Sèvre & Loire participe à l'ouverture d'un point d'accès au droit (PAD). Des permanences gratuites pour tous les habitants de nos 11 communes sont organisées à Vallet à partir du 1^{er} février 2019. Prenez RDV auprès de l'accueil Sèvre & Loire au 02 51 71 92 12. ”

➤ Plus d'infos sur www.cc-sevreloire.fr ou au 02 51 71 92 12

—



À vos agendas
....

* 1^{ER} FÉVRIER

Théâtre, Joël Bonnemaison
et Enfance Jeunesse,
salle Raphaël Hardy



* 2 FÉVRIER

Soirée disco, ASSA,
20h30, salle Raphaël Hardy

Repair'Café, de 9h30 à 12h,
salle des Tilleuls

* 9 FÉVRIER

Concours de belote, Etoile
Mouzillonnaise Football vétéran,
salle des Tilleuls

Spectacle, Amicale Laïque,
salle Raphaël Hardy

Collecte papier, APEL-OGEC,
de 11h à 12h, village de Chaintre

* 11 FÉVRIER

Conférence « *Quand le « Brexit »
jette le trouble dans les îles bri-
tanniques (Irlande, Ecosse, ...)* »,
Université permanente,
14h30, cinéma le Cep à Vallet

* 17 FÉVRIER

Randonnée pédestre à Saint
Laurent sur Sèvre, Vert à pied,
14h, rendez-vous sur la place
de la Vendée

* 19 FÉVRIER

Après-midi jeux et lecture,
bibliothèque,
de 14h30 à 16h

Conseil Municipal, Municipalité,
20h30, salle du Conseil



* 21 FÉVRIER

Réunion mensuelle, V.I.S.A.,
20h, salle Santo Amaro,
La Chapelle-Heulin

DECEMBRE
JANVIER
FÉVRIER
MARS



* 23 FÉVRIER

Sonnerie du Glas en mémoire
de RIPOCHE Gabriel, 17h

* 25 FÉVRIER

Réunion « *Comment finan-
cer mon projet de rénovation
thermique ?* », Vignoble Nantais,
18h30, Divatte sur Loire

* 28 FÉVRIER

Conférence « *Savoir dire oui,
Oser dire non et ne pas le
regretter* »,
service Enfance Jeunesse,
20h30, salle Raphaël Hardy

MANIFESTATION À VENIR

—
2 MARS :
Repas dansant,
les Roues Zinards,
salle Raphaël Hardy